

ADMINISTRATION :  
**Imprimerie F. RUEDI**  
 Lausanne  
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :  
 Suisse, 4 fr. par an; autres  
 pays, 6 fr. par an.  
 10 centimes le numéro.

# La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité  
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux: III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

**Comité suisse de la Ligue :** D<sup>r</sup> Aug. FOREL; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux; A. SUTER, ancien président du Conseil communal de Lausanne; D<sup>r</sup> TSCHUMI, président du gouvernement bernois; D<sup>r</sup> MOSER, conseiller d'Etat, Berne; D<sup>r</sup> R. BRODA; A. SESSLER (Berne), anc. président du tribunal; D<sup>r</sup> A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix; M<sup>me</sup> VUADENS-CALMUS, Vevey; M<sup>me</sup> WALDHARDT-BERTSCH, Berne; E. PEYTRÉQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne; H. HODLER, Genève, etc.

**Comité de patronage international :** Jean LONGUET, député de la Seine; Lucien LE FOYER, anc. député de la Seine; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise; Sir Robert STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.  
**Président de la Ligue :** D<sup>r</sup> R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».  
 Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

## La crise universelle, vue de Suisse<sup>1</sup>

Réponse du docteur Aug. FOREL.

Eu égard à la question ci-dessus posée, je ne puis donner que mon point de vue personnel déjà imprimé (voir *Voix de l'Humanité*: *Les Etats-Unis de la Terre*, 1914/15<sup>2</sup>), *La Paix supranationale*, *Nouvelles de Hollande*, 1913) et j'y renvoie. Un fait nouveau, la Révolution russe, s'est néanmoins produit dès lors comme un coup de foudre. En détruisant le trône pourri des czars, ce fait bienfaisant est venu changer la face de l'Europe et faire rapidement mûrir ce qui paraissait une utopie aux yeux du public toujours imbu des vieilles traditions. L'ineptie de Nicolas II mérite un monument historique!

Les vieilles traditions! La Suisse aussi en est malade. Sans parler du mythe de Guillaume Tell, la vraie Suisse moderne, celle de 1800 à 1914, celle des vraies libertés de la Révolution française (pas celle des baillis oligarches), celle qui fut sauvée par Frédéric-César de La Harpe et par l'Acte de médiation, cette Suisse-là, dis-je, s'est finalement endormie et embourbée dans la routine des traditions et des phrases patriotiques. Elle est devenue bourgeoise et ploutocratique, s'arrêtant dans le progrès qu'elle avait inauguré au courant du XIX<sup>e</sup> siècle. La prospérité matérielle l'a vouée aux prêtres du veau d'or. La Révolution russe devra la réveiller; il en est grand temps. Voilà en deux mots mon point de vue.

Cela dit, et il fallait le dire, il s'agit avant tout de ne pas se payer de mots; les temps actuels sont trop tragiques pour cela. La Suisse doit avant tout désirer la paix, mais une paix durable, c'est-à-dire basée sur une bonne organisation internationale de tous les peuples, organisation qui permette d'arriver à un désarmement progressif de la terre entière.

Pour cela il faut:

1<sup>o</sup> Remplacer graduellement les armées nationales par une police supranationale, la discipline de l'armée de guerre par celle d'une armée pacifique avec service civil obligatoire pour les femmes comme pour les hommes;

2<sup>o</sup> instituer un tribunal obligatoire d'arbitrage entre les nations et un Conseil ou aréopage supranational doté de la force nécessaire, tout en organisant une Confédération universelle, ou, si l'on veut, une Société des nations, ce qui revient au même;

3<sup>o</sup> se débarrasser du patriotisme national ou plutôt du chauvinisme vieux jeu, c'est-à-dire de son exaltation étroite de la « nation », par le respect des autres peuples desquels on a partout beaucoup à apprendre; il ne faut pas s'imaginer toujours être supérieur à eux;

4<sup>o</sup> imiter peu à peu les Etats qui ont donné

<sup>1</sup> Voir dans notre avant-dernier numéro les réponses de MM. Rapin et Platzhoff-Lejeune.

<sup>2</sup> Tirage à part chez M. Peytrequin, Lausanne, rue Haldimand 18.

aux femmes un droit de suffrage égal à celui des hommes, et, de même, ceux d'entre eux qui ont déjà su prohiber les boissons et substances enivrantes;

5<sup>o</sup> obtenir le libre échange et la liberté des mers;

6<sup>o</sup> garantir partout aux nationalités comprises dans le territoire d'un Etat l'égalité civile, la liberté religieuse de toute croyance et le libre usage de leur langue;

7<sup>o</sup> faire nommer par le Conseil supranational des commissions spéciales ayant pour but d'étudier les grandes réformes sociales dont nous avons partout un urgent besoin et de provoquer entre les Etats des concordats arrivant graduellement aux dites réformes, telles que celles de l'adoption dans les écoles d'une langue de compréhension internationale, langue apte à simplifier le problème des nationalités; de la question des colonies et des races inférieures; de celle de l'eugénisme; de celle de la réforme de la presse; de celle de l'économie politique internationale; de celle de l'éducation sociale et internationale de la jeunesse; de celle de l'armée pacifique, ou, si l'on veut, du travail civil obligatoire des deux sexes; de celles de la lutte contre les poisons sociaux (alcool, opium, etc.); de celles du suffrage féminin, du libre échange, etc.

Il va sans dire qu'il faut imiter la Russie actuelle en demandant énergiquement une paix sans annexions, ni indemnités de guerre autre que celles de la restitution des sommes prises aux pays envahis. Il faut que la liberté des langues, des croyances et du droit de suffrage soit exigée en tout pays. Il faut que les minorités soient protégées et représentées partout.

Basée sur des traditions, la notion de nationalité est fort ambiguë. Une « nationalité » — mettons irlandaise, tunisienne, polonaise, ruthène, etc. — peut devenir un affreux tyran des minorités habitant son territoire. Il faut donc avant tout une protection internationale des minorités et des individus que la dite nationalité contient. Du reste, il faut que tous les peuples aient le droit de disposer d'eux-mêmes par plébiscite, avec la restriction ci-dessus. Imitons ici le geste magnifique de la Nouvelle Russie.

Et, maintenant, venons-en à la démocratie. On dit que Wilson veut « forcer » l'Allemagne à devenir démocratique. Je crois que c'est mal interpréter sa pensée. Ce qu'il faut, c'est que l'Allemagne, comme tout pays, accepte les minima nécessaires à une Fédération mondiale des Etats, avant tout, les numéros 1, 2, 6, ci-dessus et le principe général (commissions internationales) du numéro 7. Il existe des démocraties tyranniques (Pérou, Mexique) et des monarchies fort libérales (Angleterre avec le Canada et l'Australie). Je ne crois pas que Wilson entende autre chose. Du reste une crise financière formidable attend l'Allemagne à la fin de la guerre avec les 180 milliards de marks de sa dette. Qu'on lise plutôt les récentes altercations entre la *Bayrische Staatszeitung* et la *Deutsche Tageszeitung* à Berlin (voir *Zentral-*

*schweizerischer Demokrat* à Lucerne du 18 mai 1917, page 1); le débat entre ces deux journaux allemands en dit long.

Ce qu'il faut, c'est que toutes les démocraties, républicaines ou monarchiques, peu importe, demeurent sociales, tout en se basant sur le maximum possible de droit et de liberté à accorder aux individus qui les composent. Alors seulement elles deviendront des gouvernements du peuple par le peuple. Il faut qu'elles combattent partout la ploutocratie, c'est-à-dire la plaie moderne de l'oligarchie de l'argent qui pourrit tout.

J'attends beaucoup de la Russie nouvelle, parce que, ayant fait table rase de la pourriture czariste, elle a, bien moins que nous, à compter avec les vieux préjugés capitalistes, nationalistes, militaristes, antiféministes, majoritaires, et autres qui viennent fausser la notion de liberté. Ce qu'il faut, c'est le socialisme intégral de l'avenir (voir *Etats-Unis de la Terre*, chap. VI, p. 32), celui du Bien social international de l'humanité.

## Pour une constitution internationale

Une Ligue pour une Société des Nations basée sur une constitution internationale, vient d'être constituée à Paris. Son siège a été fixé en cette ville, 5, Cité Cardinal Lemoine. Elle est dirigée par M. Gustave Hubbard, ancien député, membre du Comité de la « Ligue pour la défense de l'Humanité ». Dans une séance récente, elle a voté les deux adresses suivantes:

### 1<sup>o</sup> Au gouvernement français

La Ligue est heureuse d'avoir à enregistrer l'adhésion donnée par le gouvernement français à l'idée de placer la paix future sous la garantie d'une Société des Nations, et elle émet le vœu qu'une commission spéciale, composée d'hommes pris tant dans le Parlement que dans les diverses branches de l'activité humaine, soit instituée, dans le plus bref délai, pour étudier les questions que soulève la réalisation de cette idée et préparer pour cette réalisation, une participation de la France, qui soit digne de son histoire et de son génie.

Elle se réjouit de l'adhésion gouvernementale, parce qu'elle y voit l'indice d'une orientation définitive des idées et des efforts vers les solutions de raison et de droit, et qu'elle considère cette évolution comme un acheminement des peuples vers un régime de justice internationale qui peut leur assurer non seulement une paix durable, mais une paix absolument définitive.

Fondée pour rechercher les moyens de protéger l'humanité contre le retour des guerres et pour en poursuivre la réalisation, elle a retenu de ses études la constatation qu'il n'existe entre les peuples aucune cause de conflits et, par conséquent, aucune cause de guerre, qui ne se trouve déjà dans les rapports des individus et, de cette constatation, elle a retiré la conviction que pour éliminer la guerre de la vie des peuples, il doit être suffisant de leur appliquer les mesures et dispositions qui

ont été prises dans tous les pays civilisés pour garantir la sécurité des individus; c'est-à-dire de les réunir, par une Constitution juridique, en une société qui soit chargée de la protection de chacun d'eux et soit dotée des pouvoirs suivants: Un pouvoir législatif pour régler leurs rapports, un pouvoir judiciaire indépendant pour trancher leurs conflits, et un pouvoir administratif et exécutif, disposant de moyens suffisants pour assurer l'observation des conventions et lois internationales de tout ordre.

Sous un semblable régime, les nations ne pourraient plus avoir recours à la force pour déterminer leurs droits, mais ces droits trouveraient dans les définitions de leurs conventions ou des lois, ainsi que dans les décisions de justice, des bases infiniment moins précaires et moins sujettes à contestation.

Par ce même régime, elles seraient mises dans l'impossibilité de se servir de leurs forces pour « se faire justice elles-mêmes », ou pour assurer leur défense, mais leurs droits n'en seraient pas moins bien protégés, puisqu'ils seraient placés sous la sauvegarde d'une force collective qui, par suite des dispositions prises à l'égard de chacune, représenterait une garantie de complète sécurité.

Grâce à ces transformations, une ère nouvelle serait ouverte à l'humanité, la souveraineté de la raison serait étendue au domaine international, la force qui a servi jusqu'à ce jour à déterminer le droit dans ce domaine ne serait plus employée que pour sa protection, des voies pacifiques seraient offertes à toutes les revendications légitimes et les peuples pourraient poursuivre dans la sécurité, la concorde et la paix, le labeur qui doit les conduire vers des destinées toujours meilleures, plus fraternelles et plus justes.

#### 2° Au gouvernement russe

La Ligue salue avec joie l'avènement en Russie d'un gouvernement décidé à y instaurer un régime de justice et de liberté.

Elle voit dans la révolution qui vient de s'accomplir, un progrès qui ne peut manquer de rapprocher les peuples du régime de justice internationale, qui doit les protéger contre le retour des guerres, et elle exprime l'espoir que le nouveau gouvernement russe voudra seconder tout effort tenté pour la réalisation de ce régime et tiendra même à introduire dans la Constitution qu'il prépare pour la Russie les dispositions nécessaires pour acheminer les Etats vers une Société des Nations et pour relier leurs Constitutions particulières à la Constitution internationale, qui doit servir de base à cette nouvelle institution et en faire un instrument de concorde, en même temps qu'une garantie sérieuse de justice et de paix.

### Pourquoi lutte la Bulgarie <sup>1)</sup>

Dans un des derniers numéros de *La Voix de l'Humanité*, M. Hodler, parlant d'une paix durable, dit, entre autres choses que la question balkanique ne sera nullement résolue par l'hégémonie de la Bulgarie.

Je sais que M. Hodler est un bon connaisseur de la politique mondiale; ses pensées nettes et réfléchies trouvent presque toujours un écho chez les véritables chercheurs de la vérité. Mais qu'il me soit permis de démontrer que c'est une grande erreur de méconnaître les vrais buts de la Bulgarie dans la guerre. Ce n'est nullement pour l'hégémonie que la Bulgarie est ensanglantée et ce n'est pas elle qui veut la suprématie dans les Balkans, ni elle qui conteste les droits d'autrui. C'est pour sa Macédoine — le centre du bulgarisme — et pour sa Dobroudja, le germe du bulgarisme, que ce malheureux pays a été obligé de lever le glaive, après avoir sollicité en vain la rétrocession de ses territoires. Son histoire même est une lutte

<sup>1)</sup> Nous considérons comme notre devoir d'offrir notre tribune libre pour la défense de la version bulgare du « droit des peuples » sans que nous puissions partager tous les points de vue de notre correspondant distingué. Note de la Rédaction.

de 12 siècles pour l'union.

C'est surtout du côté adverse qu'on parle le plus de « droit des peuples », de « principe des nationalités » et d'autres belles choses, comme liberté, démocratie, etc. Et si l'on veut tout cela, si l'on veut délivrer les Polonais, les Tchèques, les Yougoslaves, les Arméniens, pourquoi ne pas permettre l'unité d'un peuple tellement opprimé dans le passé, qui, depuis sa délivrance partielle en 1877, n'a pas cessé de penser à ses malheureux frères en Macédoine et en Dobroudja, pour la libération desquels il a fait tant de sacrifices et versé tant de sang?...

C'est précisément pour le principe de la liberté des petits peuples pour lequel la Bulgarie est en guerre. Le but qu'elle poursuit depuis son existence c'est d'assurer son indépendance et de réaliser l'unité nationale. Y a-t-il des buts plus sacrés? Et y a-t-il, dans ce cataclysme humain, un peuple moins coupable que le *peuple bulgare*, le plus tolérant, le plus démocratique et le plus progressif dans les Balkans, le peuple que l'Europe civilisée a laissé démembrer tant de fois!

Après ses souffrances de cinq siècles sous le joug turc, on avait estropié la « Bulgarie de San-Stefano » au Congrès de Berlin en 1878, où l'on avait donné aux Roumains la Dobroudja du nord (en échange de la Bessarabie roumaine que les Russes ont prise), aux Serbes la vallée de la Morava bulgare avec Pirot, Nisch, Vrania... La Macédoine a été jetée de nouveau sous le joug turc. On avait laissé, en 1913, enlever aux Bulgares les fruits de leurs victoires, diviser le corps vivant de la Bulgarie, permis le traité de Bucarest, le tombeau du droit, de la justice et de la raison, « une date noire » comme on l'a si bien appelée. On laissa les Bulgares, qui venaient d'être délivrés d'un joug, sous un autre encore plus terrible; on a permis qu'ils soient poursuivis, dénationalisés, exterminés... On crucifiait alors tout un peuple et presque personne n'a rien dit...

Et alors, qui a voulu l'hégémonie dans les Balkans? Est-ce la Bulgarie qui n'a demandé que ce qui lui appartient, qui lui a été reconnu par tout le monde et qui doit lui revenir de droit? Ou la Serbie, qui prétend toujours à tant de territoires slaves, disant qu'il n'y a pas de place dans les Balkans pour les Serbes et les Bulgares... Ou la Roumanie qui, en 1913, s'est jetée dans le dos de la Bulgarie pour lui ravir des territoires fertiles, tout à fait bulgares, voulant jouer le rôle de Kulturträger dans les Balkans?

Ce n'est donc pas le peuple bulgare qui a voulu la guerre, ni lui qui l'a faite pour conquérir et asservir d'autres peuples. Il n'a cherché qu'à vivre en ami avec ses voisins. Ils ont cependant méconnu ses droits.

Et ce peuple si jaloux et si calomnié — dont tout le monde consciencieux a reconnu les qualités — n'a fait que saisir l'occasion et, combattant une quatrième fois pour le même but — non pour asservir mais pour faire revivre — il a réussi enfin à réaliser son idéal, son unité nationale, à libérer et réunir à la mère-patrie les provinces bulgares. D'autant plus que sa situation géographique ne lui permettait pas de rester passive si elle ne voulait pas avoir le sort de la Grèce ou de la Roumanie.

La *Bulgarie unifiée* est une réalité aujourd'hui. Que l'Europe ne permette pas une nouvelle fois le démembrement de ce peuple valeureux et énergique, décidé à défendre ses droits contre n'importe qui. Le problème balkanique doit être immanquablement résolu dans cette horrible guerre si l'Europe veut enfin voir de l'ordre et de la tranquillité dans cette péninsule jusqu'ici volcanique. Et ce n'est qu'une Bulgarie satisfaite qui peut restaurer le temple de la culture dans les Balkans. Prête toujours à conclure la paix, la Bulgarie est de même prête à défendre jusqu'au bout les terres sur lesquelles se trouve actuellement son armée-peuple et dont la majorité n'est que bulgare.

Ivan H. KRESTANOFF, professeur.

## Journaux et Revues

COENOBIIUM, revue mensuelle en italien et en français. Lugano, Villa Coenobium. Abonnement annuel: 12 fr.

Cette courageuse publication, dont presque tous les numéros ont été fort malmenés par la censure italienne, est une des rares revues à tendances pacifistes qui ait osé demeurer fidèle à son idéal d'avant-guerre. Son vaillant directeur, M. Enrico Bignani, n'a rien de commun avec les pacifistes « relativistes » et « jusqu'aboutistes » de France, d'Allemagne et d'ailleurs. Il va droit son chemin.

Le dernier fascicule reçu contient, entre autres, un émouvant article de Romain Rolland: « La route en la-cets, qui monte... », et une abondante « Revue des Revues ».

\*\*\*

LA REVUE MENSUELLE. Genève, 8, rue Bovy-Lysberg. Abonnement annuel: 3 fr.

L'impartialité n'est pas chose commune dans la presse suisse romande de l'époque actuelle. C'est pourquoi il convient de signaler les efforts de la *Revue Mensuelle* pour demeurer objective et s'élever autant que possible au-dessus de la mêlée. Chaque numéro renferme plusieurs articles conçus dans un esprit favorable à la cause du rapprochement des peuples. Au cours de l'année dernière, la *Revue Mensuelle* a publié une fort intéressante enquête sur l'attitude de Romain Rolland. De nombreux littérateurs et artistes français au front ont tenu à affirmer leur sympathie à l'écrivain qui a su s'élever au-dessus des passions nationales et rappeler à tous l'unité profonde du genre humain.

\*\*\*

PRO LITHUANIA. Bulletin du Bureau d'informations de Lithuanie. Lausanne, Villa Messidor, avenue de l'Elysée. Abonnement annuel: 10 francs.

Revue pour la défense des intérêts du peuple lithuanien qui aspire, lui aussi, à l'indépendance. Dans les derniers numéros nous lisons de vigoureuses protestations contre les prétentions de l'impérialisme polonais qui, s'autorisant du fait que, dans le passé, la Lithuanie a été unie à la Pologne, exige qu'il en soit de même à l'avenir. Plusieurs des ressortissants de ce dernier pays, si longtemps opprimé, semblent malheureusement n'avoir rien de plus pressé que de suivre les errements de leurs maîtres d'hier. La Lithuanie, qui a si cruellement souffert de la guerre, mérite de voir ses aspirations réalisées. Mais n'oublions pas que, en raison de la supériorité des puissances voisines, Allemagne, Russie, Pologne, la Lithuanie ne sera assurée de son avenir que lorsque toutes les nations seront unies par un lien de droit. Les patriotes lithuaniens sont-ils conscients de cette nécessité? Ne cessons pas de répéter que le respect du droit des peuples a pour première condition l'établissement de la fédération. H. H.

\*\*\*

LA PAIX ORGANISÉE, journal mensuel international. Levallois-Perret (Seine), 56, rue Chaptal. Abonnement annuel: 2 fr. 50.

Ce journal, qui paraît depuis janvier 1917, se propose d'étudier et de propager les idées, plans et projets ayant pour objet l'organisation de la paix mondiale. Nous lui souhaitons le meilleur succès.

\*\*\*

LA REVUE DU MAGHREB (Algérie, Tunisie, Maroc, Tripolitaine). Revue mensuelle. Genève, 29, avenue du Mail. Abonnement annuel: 10 fr.

La véritable situation des populations indigènes de l'Afrique du Nord est encore bien mal connue. Il est de mode d'exalter l'action civilisatrice de la France et de vanter l'humanité de ses procédés de colonisation. Les représentants de l'opinion indigène sont d'un autre avis. Ils affirment, avec preuves à l'appui, que les intérêts de la population algérienne et tunisienne sont systématiquement sacrifiés à ceux des colons, que la justice est organisée d'une manière arbitraire et vexatoire, que rien n'a été fait pour développer l'instruction du peuple, et que les indigènes, n'ayant pas une représentation propre, sont dans l'impossibilité de se défendre contre les multiples abus de l'administration. Par contre, ils sont obligés de prendre part à la boucherie européenne et de verser leur sang pour la France qui n'est pas leur patrie.

Plusieurs hommes politiques français se sont, il est vrai, déclarés favorables à l'extension des droits de la population indigène, mais ils se heurtent à la routine de l'administration et surtout à l'hostilité des parlementaires élus par les colons, grands admirateurs de la « manière forte ». On trouvera dans la *Revue du Maghreb*, dirigée par un Tunisien, M. Bach-Hamba, une abondante et sérieuse documentation sur l'état de la question nord-africaine. Nous en recommandons très spécialement la lecture aux défenseurs de la cause du Droit, de la Justice et de la Liberté... Peut-être en deviendront-ils plus modestes!

H. H.

Editeur responsable et imprimeur: Fr. Ruedi.